

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

NOVEMBRE 2020
N° 262



**MOBILISATION
POUR NOTRE HÔPITAL**

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ

Maires-Adjoints de Quartiers

4

VIE DES QUARTIERS

5

ÉVÈNEMENT

2^e Opération propreté

6 7

DOSSIER

Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

8 9 10

JEUNESSE

Activités du service jeunesse

11

ENVIRONNEMENT

Aménagements cyclables

12 13

CULTURE

Les debouts de la culture

14 15

SPORT

Les assises du sport

16

ASSOCIATION

17

TRIBUNES

18

ACTION SOCIALE

Un pédiatre aux Gibjons

19

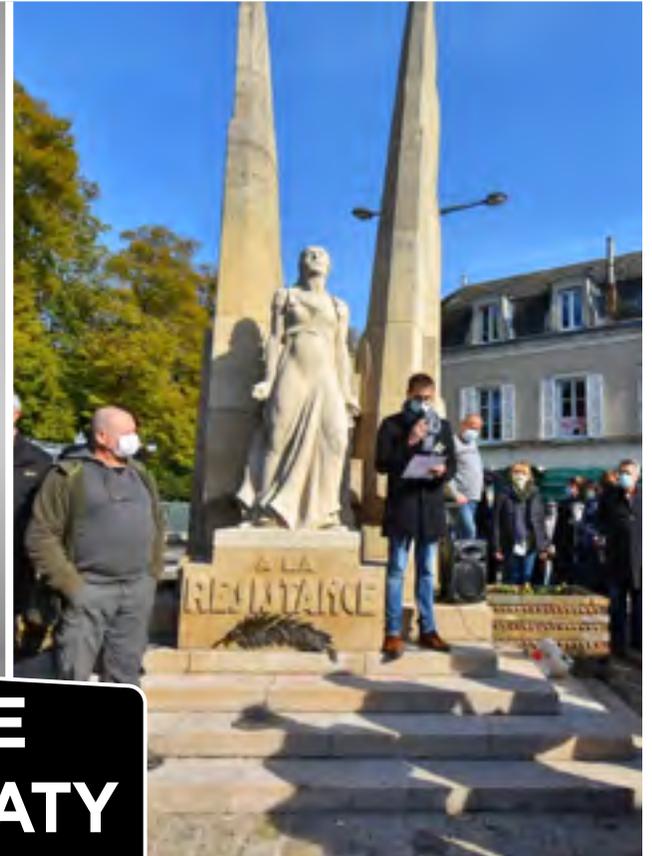
PORTRAIT

Maurice RENAUDAT

20



© Ville de Conflans-Sainte-Honorine



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Mille Berruyères et Berruyers se sont rassemblées dimanche 18 octobre, à 15h, au Monument de la résistance, pour un hommage républicain à Samuel Paty, professeur d'histoire - géographie, froidement assassiné le 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine.

LES NOUVELLES DE BOURGES • NOVEMBRE 2020 • N° 262

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Martine Dubois/ Marylin Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI - Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro F1/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 40 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO

MOBILISATION POUR NOTRE HÔPITAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

l'accès aux soins constitue une des préoccupations majeures des habitants du Cher et de Bourges. Vous le savez, c'est une priorité pour moi comme pour mon équipe municipale.

Nous avons été nombreux, depuis des années, à signaler à l'hôpital de Bourges une situation particulièrement critique mais nous avons atteint un niveau qui est désormais inacceptable

Ainsi, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre l'Hôpital Jacques Cœur de Bourges, Centre Hospitalier de référence du département du Cher s'est trouvé, par manque de médecins urgentistes, dans l'incapacité de prendre en charge les patients gravement atteints, les renvoyant vers les urgences de Saint-Amand-Montrond et Vierzon.

Durant cette période, et pour des raisons similaires, le SMUR n'a pas été en mesure de se déplacer pour les urgences vitales.

Cette situation inacceptable pour les habitants d'une agglomération de 100 000 habitants, n'est malheureusement pas surprenante mais déstabilise structurellement l'offre de soins sur tout le département.

En effet, l'organisation quotidienne des services est particulièrement fragile puisque reposant essentiellement sur les gardes d'intérimaires, de militaires, sur la réserve sanitaire et évidemment sur la bonne volonté de soignants qui sont au bord de la rupture compte tenu du contexte sanitaire.

A cette situation alarmante s'ajoute les difficultés rencontrées par les médecins libéraux et hospitaliers chargés de la régulation médicale au sein de la plateforme du Samu. Leur rôle est pourtant primordial. Ils permettent notamment d'éviter une surcharge des urgences hospitalières mais leur nombre restreint ne leur permet pas d'effectuer cette mission.

C'est pourquoi, avec les maires de Vierzon et St Amand Montrond, nous avons adressé un courrier à Olivier Véran, ministre de la Santé et des Solidarités, ainsi qu'aux trois députés du Cher pour demander à ce que soit mise en place, dans le cadre du Ségur de la Santé et du Pacte de refondation des urgences, une mobilisation urgente de l'Etat pour résoudre les problèmes rencontrés par l'hôpital de Bourges.

Considérant la pénurie d'urgentistes qui impacte le Centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges et plus globalement le Groupement hospitalier de territoire du Cher depuis de nombreuses années, considérant l'impact de la pénurie d'urgentistes sur les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail des professionnels, considérant le risque de perte de chances pour les habitants du Cher, considérant les conséquences



de cette pénurie sur les professionnels de santé de ville, nous avons demandé au ministre d'engager avec ses services une démarche urgente pour permettre à Bourges et dans le Cher :

- La garantie d'un accès permanent aux soins urgents pour les habitants du territoire,
- La mise en œuvre d'un plan d'actions régional qui vise l'installation durable d'urgentistes sur le territoire,
- La mise en place d'une concertation rapide associant les élus locaux sur le plan d'actions régional qui sera proposée,
- Le renforcement des effectifs des urgences du Centre hospitalier de Bourges pour lui permettre d'assurer ses missions 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans un souci de qualité et de sécurité des soins.

Notre système de santé publique se doit d'assurer l'égalité d'accès aux soins urgents pour tous sans distinction territoriale.

Yann Galut

Maire de Bourges

POUR PLUS DE PROXIMITÉ

5 MAIRES-ADJOINTS DE QUARTIERS

La nouvelle municipalité a souhaité renforcer la proximité en mettant en place 5 maires adjoints de quartiers.

Un Maire-Adjoint de Quartier c'est quoi ?

Une définition s'impose lorsque l'on entend parler de maire-adjoint.e de quartier. Alors, un adjoint chargé de quartier qu'est-ce que c'est ?

Là où il y a un quartier, il existe un conseil de quartier et, par corrélation, un.e maire-adjoint.e de quartier. Pour le définir simplement, **c'est le représentant direct des habitants, d'un ou plusieurs quartiers dont il a la charge, au sein du conseil municipal.**

Et en ce qui concerne ses missions ? Pour cela il faut se référer au Code Général des Collectivités Territoriales qui se charge de les définir :

- > il connaît et traite toute **question intéressant le ou les quartiers** dont il a la charge
- > veille à l'**information des habitants**, en favorisant leur participation à la vie du quartier par le biais des conseils de quartiers.
- > Il **vice-préside le conseil du quartier** dont il est le représentant

L'adjoint chargé de quartier a donc pour objectif principal de faciliter les relations entre les autorités municipales et les habitants du ou des quartiers dont il est le représentant.

Qui sont-ils ?

La Ville de Bourges est divisée en **5 quartiers** qui disposent chacun d'entre eux, de maire-adjoint. Mais qui sont-ils ?

Une présentation s'impose :



Philippe Martin

Maire-Adjoint spécial d'**Asnières-les-Bourges**
Mairie annexe d'Asnières-les-Bourges
Les mardis de 14h à 17h
Les mercredis de 9h à 12h



Olivier Cabrera

Maire-adjoint délégué au Cœur de ville, commerce, artisanat, économie sociale et solidaire et maire-adjoint de **quartier Centre-Ville.**
Hôtel de ville
Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au : 02 48 57 80 32



Marie-Hélène BIGUIER

Maire-Adjointe déléguée à l'Intergénérationnel et Maire-Adjointe de **Quartier Moulon, Chancellerie, Gibjoncs**
Mairie annexe de la chancellerie
Les mardis de 14h à 16h



France Labro

Maire-Adjointe déléguée à l'Alimentation, éducation à l'environnement et Maire-adjointe de **Quartier Pignoux, Sambat, Bigarelles**
Hôtel de ville
Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au : 02 48 57 80 32



Sakina Robinson

Maire-Adjointe déléguée à la co-éducation et Maire-Adjointe de **Quartiers Val d'Auron, Hameau de Gionne, Mazières, Pijolins**
Mairie annexe du Val d'Auron
Les mardis de 9h30 à 11h30
Quartiers Aéroport, Vauvert, Pierrelay, Pissevieille
Aéroport – Ecole Maryse Bastié
Les jeudis de 13h30 à 15h30

NOUVEAUTÉ : permanence des élus à l'accueil de la Mairie :

Les maires-adjoints seront à l'écoute des citoyens au bureau d'accueil D situé dans le **Hall de l'Hôtel de Ville :**

À partir du 2 novembre 2020 :

Tous les matins de 9h à 12h > Du mardi au jeudi de 14h à 17h
Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au : 02 48 57 80 32

LE MAIRE à votre écoute

REPRISE DES BARNUMS en présence de M. le Maire et des élus :
> 7 Novembre de 11h à 12h30

Avenue Marcel Haegelen
(à l'angle du parking de Carrefour Market)

> 5 Décembre de 11h à 12h

Avenue de la Libération (à l'angle de la rue de la sente aux Loups)



Propreté, tranquillité, environnement : aimer sa ville, c'est respecter les règles !

Vous aimez Bourges ? Pour que ses rues et ses lieux de vie restent propres et accueillants, pour vous comme pour les autres et pour la protection de l'environnement, vous devez respecter les consignes suivantes sous peine de sanctions :

- **Jetez votre masque COVID** à usage unique dans une poubelle,
- **Triez vos déchets** dans les bacs verts (ménagers) ou jaunes (papiers et emballages),
- **Déposez vos bouteilles et pots en verre dans les colonnes** d'apport volontaire,
- Déposez **vos textiles dans un point de dépôt**,
- **Ne déposez pas vos sacs poubelles sur la voie publique** en dehors des jours de collecte ou aux pieds des points d'apports volontaires,
- **Sortez vos bacs verts et jaunes juste avant la collecte** et rentrez-les rapidement après,
- Déposez vos mégots de **cigarettes, une fois éteintes, dans les corbeilles de propreté** ou **écrasez-les dans les cendriers** mis à votre disposition,
- Lors de vos déplacements, **utilisez les poubelles publiques**,
- **Ramassez les déjections de votre chien** lors des promenades,

• **Respectez les autres** et limitez les nuisances sonores.

Combien je risque en cas de non-respect ?

- **Jet de déchets et de mégots** de cigarettes sur la voie publique : **68 €**,
- **Dépôt de déchets** entravant ou diminuant la circulation sur la voie publique : **135 €, et jusqu'à 1 500 €** (si utilisation d'un véhicule),
- **Brûlage de déchets verts** : jusqu'à **450 €**,
- **Déjection canine** : jusqu'à **38 €**,
- **Graffitis et tags** : allant d'une peine de travail d'intérêt général jusqu'à une amende de **30 000 € et une peine d'emprisonnement**,
- **Nuisance sonore** : de **68 € à 3 000 €** si récidive,
- **Harcèlement de rue ou dans les transports** : de **90 € à 750 €** pouvant être accompagnées de sanctions supplémentaires,
- **Ivresse sur la voie publique** : **35 € à 150 €**.

CASTOR+

Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état-civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule ...), le service Relations Citoyens est à votre disposition.

Pour le joindre :

- Le formulaire de contact sur le site internet de la ville de Bourges

- L'application Mobile Castor+, téléchargeable depuis votre téléphone portable

- Le numéro vert gratuit :

0 805 85 78 85 [gratuit depuis un poste fixe ou un portable], du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal.

MARCHÉ

Le marché des Gibjons a lieu tous les vendredis matins.



VACCINATIONS GRATUITES

Mercredis 4 et 25 novembre de 14h30 à 16h30 au centre de soins infirmiers des Gibjons 8 avenue Stendhal. Prendre rendez-vous auprès de l'IRSA au **02 48 27 28 15** pour y participer



TRAVAUX

AÉROPORT

Aménagement de la ZAC du Moutet 2^e phase :

voie de liaison et giratoire

Stade multisports Jean Brivot : réfection de la structure de la charpente

ASNIÈRES

Stade Pierre Delval : mise en conformité et remplacement de l'armoire électrique générale / réfection complète du bloc vestiaire et tribune du site / pose de clôture et filets pare ballon / pose d'une main courante

Stade la chaume : mise en place d'un bardage métallique et remplacement des portes des vestiaires

Eglise : réfection électrique et mise aux normes incendie

AURON PRADO

Patinoire : réhabilitation suite à sinistre

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments

scolaires

Palais des sports du Prado : mise en place de borne d'alimentation pour voiture / remplacement de la porte coupe-feu de la réserve / mise en place de châssis vitré anti-pigeons

Maison de santé du Prado : construction Rue du Pré-Doulet : revêtement aire d'accueil camping-car

CENTRE VILLE

Maison de la culture : construction Ecole de cirque : balisage d'un cheminement d'évacuation de secours extérieur

Maison des associations : modification de la porte d'entrée du site

Mise en service borne de contrôle d'accès dans le haut de la rue Moyenne

Place Rabelais : modification carrefour - aménagements cyclables (Plan vélo intercommunal)

Chancellerie

Hameau de la fraternité : création d'un local

de stockage dans la salle numéro 6

Groupe scolaire Marcel Plaisant : remplacement des portes coupe-feu 2^e tranche

Locaux associatifs des Merlattes : remplacement de la détection incendie des combles par détection multi ponctuelle

EDOUARD VAILLANT

Halle Saint-Bonnet : réfection des couvertures / amélioration de la sécurité incendie

Moulin de la Voiselle : rénovation

GARE

Centre nautique : réfection de l'assainissement des vestiaires au rez de jardin / mise en place de plots automatiques à l'entrée du site

GIBJONCS

Restaurant scolaire Mâchereaux : pose de films solaires

Dépôt des jardiniers : construction de vestiaires

Gymnase Yves du Manoir : remplacement des portes extérieures des vestiaires sous conciergerie / réfection de la peinture des vestiaires sous conciergerie / réfection de deux vestiaires dans Yves du Manoir 1 (peinture et carrelage) / mise en place de plots automatiques à l'entrée du site

Groupe scolaire des Barbottes : mise en conformité électrique du bâtiment « Elémentaires »

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Boulodrome Port Sec : réfection du club house et des sanitaires

Allé Napoléon III : renforcement structure et réfection couche de roulement

Route de Guerry : aménagement cyclable

PIJOLINS

Gymnase Léo Lagrange : remplacement des châssis de désenfumage de la mezzanine

VAL D'AURON

Base d'aviron : mise en place de rideaux occultants / remplacement du sol de musculation

Base de voile : remplacement de l'ensemble des plafonds des circulations, vestiaires, bureaux et salle de réunion

Salle pour tous : fourniture et pose de rideaux occultants

Avenue du Val d'Auron : réfection pistes cyclables et trottoirs enrobés

VAUVERT-PIERRELAY

Serres municipales : réfection du local fleuristerie - remplacement des huisseries extérieures de la zone bureaux - remplacement des moteurs des ouvrants des ombrages des serres

Gymnase Jacques Gonzalez : mise en place d'échelle à crinoline

ENSEMBLE DE LA VILLE

Entretien des avaloirs



UNE RECONDUCTION DE LA PIÉTONISATION ESTIVALE DE LA RUE MOYENNE DÈS LE MOIS DE MAI 2021



Après un test estival concluant de la rue Moyenne piétonne les soirs et week-ends, la Ville de Bourges souhaite continuer sa réflexion sans oublier à terme son objectif : la piétonisation de la rue Moyenne. En effet, améliorer le cadre de vie des Berruyères et des Berruyers est une priorité de notre nouvelle municipalité, en commençant par la réhabilitation de notre centre-ville. Traversée en moyenne par 6 000 véhicules par jour, il devenait important de proposer à la population du renouveau pour notre cœur de ville. C'est pourquoi, la piétonisation estivale sera reconduite dès le mois de mai prochain.

Un plan de circulation pour la période hivernale

Au quotidien, à partir du vendredi 23 octobre 2020, la rue Moyenne redevient en sens montant.

Néanmoins, des dispositifs pour ralentir les véhicules et sécuriser les piétons vont être installés : des chicanes au début de la rue Moyenne et un marquage de bandes stop sur la rue moyenne au niveau de chaque intersection.

Dans le sens montant, la rue Jacques Rimbault sera interdite à la circulation sauf pour le passage des navettes (entre la rue Victor Hugo et la place de l'Europe). Le

flux automobile remontant la rue moyenne sera intégralement dévié vers la rue du 95^{ème} de ligne.

En rendant plus complexe la circulation dans cette rue, l'objectif est de réduire le flux purement traversant et d'habituer au fur et à mesure les usagers à prendre des trajets alternatifs.

Lors d'événements municipaux, privés ou commerciaux, la Ville de Bourges mettra en place une piétonisation de la rue : Marché de Noël, Soldes, Printemps de Bourges... un plan de circulation sera proposé, en privilégiant les modes de déplacements doux.



PROPRETÉ URBAINE

La Ville accentue ses actions en matière de propreté urbaine et de gestion des déchets, avec une campagne d'affichage et une journée de sensibilisation en novembre.

Après le succès de l'Opération "Tous ensemble, faisons briller Bourges" menée en septembre dans différents quartiers.

La Ville investit la PLACE SAINT BONNET LE SAMEDI 28 NOVEMBRE avec des stands et des animations autour de la propreté urbaine et des déchets. « Nous voulons quelque chose de festif autour de ce sujet de la propreté, qui est une vraie priorité » explique Mustapha Mousalli, maire-adjoint chargé de la Sécurité, de l'Hygiène et de la Propreté Urbaine.

De 10 heures à 13 heures, des associations iront également à la rencontre des habitants, toujours à proximité de la place Saint Bonnet mais aussi de la rue Edouard Vaillant et de l'avenue Marx Dormoy.

Symbole de cette volonté de placer la propreté urbaine au centre de l'attention des citoyens, une campagne de communication s'affiche dès cette semaine dans les rues de la ville afin d'inciter chacun à être responsable de ses gestes et de ses déchets, pour une ville propre pour tous.

Les circuits de la navette

Les circuits habituels sont remis en place. Celle-ci sera le seul véhicule autorisé, avec les vélos, à emprunter la rue Jacques Rimbault entre la rue Victor Hugo et l'Esplanade de l'Europe.

A partir du 23 octobre, de 7h30 à 19h45, toutes les 15 minutes une navette fera un passage rue Moyenne.



LES RENCONTRES MONDES MULTIPLES

Du vendredi 13 novembre au dimanche 6 décembre, Antre-Peaux* organise les **Rencontres Mondes Multiples****. Au programme, une exposition, des ateliers, des séances de cinéma, des performances, des conférences et un cabaret.

Les Rencontres Bandits-Mages sont désormais les Rencontres Mondes Multiples !

En cette année singulière, Antre-Peaux propose un nouveau rendez-vous multiformes et multiplateformes où chacun.e pourra jouer en apprenti.e sorcier.e, avec des artiste.s et des étudiant.e.s en Art. Ces Rencontres multi-médias se veulent prétexte à modeler son monde revê et/ou le prolongement d'un héritage foisonnant de trouvailles : travailler les archives, les fragments disparates, les savoirs enfouis ou camouflés pour imaginer son futur ; penser avec la maladie, les blessures, les traumatismes en les considérant comme un passage, une transformation avec laquelle il faut savoir construire.

[*] - Bandits-Mages et Emmetrop ont fusionné pour devenir une seule et même entité, l'association Antre-Peaux

LE PROGRAMME

> lancement du rendez-vous des Arts Visuels à Bourges, avec Antre Peaux et l'Ensa
> croisement de réseaux de la création multi-médias (Art::Labo, devenir.art, TSF, EMA)

> lancement du programme Savoirs Silenciés de Julien Ribeiro, sur l'histoire du SIDA (avec les archives LGBTQI)

> croisement des ateliers arts et sciences, sonores et cinématographiques avec des artistes, cinéastes et étudiant-e-s désireux-euses

> création d'un espace politique expérimentant une vision du monde partagée et souhaitée par des artistes, étudiants et 'métiers' de la création et de l'activisme

> lancement d'une Fabrique cinématographique mobile, pédagogique et curieuse

Info sur www.antrepeaux.net



16^{es} RENCONTRES DE BOURGES, DU 19 AU 21 NOVEMBRE



La Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires organise tous les deux ans à Bourges, des journées professionnelles sur une thématique spécifique. Cette année, les débats porteront sur les nouveaux outils numériques au service des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires.

La Fédération a pour objet de proposer et de mettre en œuvre des actions visant à assurer

l'existence, la préservation et le rayonnement culturel de maisons d'écrivain, de lieux ou collections, publics ou privés, liés à des écrivains et à l'œuvre écrite d'hommes célèbres de toutes cultures. La Fédération dont le siège social est à Bourges s'appuie sur son réseau de professionnels et de passionnés de littérature de près de 260 adhérents répartis dans toute la France et la Belgique.

Les 16es Rencontres de Bourges seront l'occasion d'échanger lors **des 3 tables rondes* organisées à l'Auditorium du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges :**

« **Comment tirer le meilleur parti des réseaux sociaux ?** » jeudi 19 novembre, de 9h30 à 12h30,

« **Comment numériser et mettre en ligne les collections ?** », jeudi 19 novembre, de 14 heures à 18 heures,

« **Quels outils utiliser et comment ?** » vendredi 20 novembre, de 9h30 à 13 heures.

François Bon, invité d'honneur, écrivain, créateur de tierslivre.net et publie.net, interviendra lors de ce colloque, le vendredi 20 novembre, à 15 heures.

En clôture, des 16^{es} Rencontres de Bourges, la Fédération propose la **visite du Musée Marguerite Audoux, à Sainte-Montaine, samedi 21 novembre, à 10 heures.**

Enfin, en parallèle de cette manifestation, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires dispose d'un fond de documentation important sur les maisons d'écrivain et les revues d'amis d'auteur, disponible en consultation (sur rendez-vous, du mardi au vendredi), au rez-de-chaussée de la Bibliothèque des Quatre-Piliers (à droite sous le porche, en face de l'entrée vers le siège de la Fédération).

*Réservation et informations www.litterature-lieux.com

RENDEZ-VOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE POUR LE Téléthon 2020

Armand, Chonticha, Charlie, Julien, Augustin... sont les visages de ces victoires remportées au fil des années pour des déficits immunitaires, des maladies du sang, des maladies de la vision... et aujourd'hui pour des maladies du muscle, ces maladies si complexes à traiter tant elles touchent l'ensemble de la masse musculaire. Mais il y a encore tant de maladies. Soutenus par la ville de Bourges, de nombreux acteurs associatifs, entreprises, particuliers,...



vont se mobiliser pour ce Téléthon 2020. Il est encore temps de rejoindre cette mobilisation unique au monde.

Contactez le **06-65-36-41-54** ou sbrunet@afm-telethon.fr.

Pour suivre toutes les informations locales, retrouvez le téléthon sur les réseaux sociaux.

[Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) @telethon18

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 25 novembre, c'est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes partout dans le monde. La ville de Bourges et plusieurs associations proposent une série d'actions et d'initiatives pour sensibiliser à cette question.

Une problématique majeure de nos sociétés

Les violences envers les femmes constituent une problématique majeure de nos sociétés. Selon l'ONU Femmes, une femme sur trois dans le monde est victime de violence physique ou sexuelle, souvent exercée par un partenaire intime.

Ces violences peuvent prendre plusieurs formes. Elles peuvent être verbales (cris, injures), psychologiques (humiliation, menaces), physiques (coups, brûlures, séquestration), sexuelles, économiques (privation de ressources), administratives (confiscation de papiers).

A cela, s'ajoutent les problématiques auxquelles sont également victimes au quotidien les femmes : harcèlement sexuel au travail, harcèlement de rue.

Remarques gênantes, sifflements, insultes voire violences physique... Tous les jours les femmes, quel que soit leur âge, sont confrontées au harcèlement sexuel dans la rue ou sur leur lieu de travail (8% des agressions sexuelles et 25 % des gestes déplacés sont commis sur le lieu de travail ou d'études).

Des actions de sensibilisation à Bourges le 25 novembre

Plusieurs actions de sensibilisation aux violences faites aux femmes seront mises en place à Bourges, le 25 novembre.

Un visuel créé spécifiquement pour cette journée sera installé sur le fronton de l'Hôtel de ville et sur les mairies annexes.

Une exposition d'affiches sur la lutte contre les violences faites aux femmes aura lieu devant l'Hôtel de ville ou place Simone Veil. Cette exposition est une réalisation suite à un concours en 2018 par les élèves de l'École Nationale d'Art de Bourges.

Une sensibilisation auprès du jeune public aura lieu devant les lycées, sur le restaurant universitaire à Lahitolle et sur le centre commercial Avaricum avec l'intervention de professionnels. Les jeunes pourront échanger avec eux à travers un quizz et des violentomètres seront distribués.

Les Points rencontre Jeunes (Chancellerie-Pressavois-Val d'Auron) et la Mission Locale proposeront des séances de prévention à travers des conférences – débats théâtralisés sur des situations de violence avec l'intervention d'une juriste du CIDFF

Enfin, le CDAD et l'Ordre des avocats organiseront des permanences à l'attention des femmes victimes de violence, qui pourront bénéficier à titre gratuit d'une séance conseil avec un avocat.



UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 25 novembre 1960, trois femmes dominicaines, les sœurs Mirabal furent assassinées sur les ordres du chef de l'Etat dominicain. Le 19 octobre 1999, lors de la 54^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les représentants de la République dominicaine et 74 États membres ont présenté un projet de résolution visant à faire du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La résolution 54/134 a été adoptée le 17 décembre 1999.





Questions à Magali Bessard
1ère Maire-adjointe Santé, Egalité femmes-hommes

Quel message souhaitez-vous transmettre aux femmes victimes et aux personnes témoins de violence ?

Qu'il ne faut pas se taire ! Le silence n'est pas la solution. Violences physiques ou psychologiques, dans le cadre familial, conjugal ou autre, il existe des moyens de s'en sortir.

La majorité des violences commises le sont dans la sphère privée du couple ou par une personne connue de la victime. 7 % des femmes sont victimes d'un viol au cours de leur vie, et 86 % de ces viols ou tentatives de viol sont commis par un proche.

Dans notre pays, une femme décède tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou de son ex, et 40% des cas de violences débutent lors de la première grossesse. Même si il est difficile d'échapper à l'emprise d'un conjoint violent, il existe à Bourges un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels efficace et réactif qui peut venir en aide aux victimes. (Vigilances Femmes Info 3919 – SAMU 15 – Police 17).

Actuellement, le harcèlement de rue est un sujet de société. Comment la Ville se positionne sur ce type de violences faites aux femmes ?

D'abord, j'encourage les femmes à porter plainte systématiquement. Mais punir ne suffit pas, il faut aussi prévenir. C'est là que la Ville peut agir. La prévention contre le sexisme ambiant dont les femmes sont les premières victimes sera un enjeu fort de ce mandat. Chacune et chacun doit pouvoir circuler librement et en sécurité dans nos rues, et avec la tenue de son choix. Nous allons lancer des campagnes de communication et de sensibilisation à l'égalité filles/garçons, au respect de chacune et de chacun. Nous commençons dès le 25 novembre, avec les partenaires du réseau « Violences faites aux femmes » du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), en organisant des points de diffusion du Violentomètre pour faire comprendre aux jeunes femmes que lorsque leur petit ami contrôle leurs habits, leurs sorties et leur maquillage, qu'il les isole de leur famille et de leurs amis, c'est déjà un processus de violence.*

Dès 2021 je souhaite que nous travaillons à un plan de formation des services de la Ville visant la montée en compétence sur la détection des enfants victimes de violences intrafamiliales, et l'orientation des femmes victimes de violences au sein du foyer comme dans l'espace public, la prévention et la lutte contre les propos et comportements sexistes.

Quels sont vos projets pour Bourges pour lutter contre les violences faites aux femmes ?

La ville doit accompagner et porter le combat contre les violences et les féminicides. Je souhaite développer des liens étroits avec les associations qui font le travail de terrain en venant en aide aux victimes. Je suis convaincue de l'importance du travail en réseau et je milite pour la création d'un guichet unique pour faciliter ce travail et simplifier le parcours des victimes de violences sexistes et sexuelles. Chacune pourrait trouver dans ce lieu écoute, l'accompagnement administratif, juridique et psychologique dont elle a besoin. Un espace citoyen pour se reconstruire et reprendre confiance en elle.

En 2019, 173 personnes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire de vie. Parmi les victimes, on dénombre 146 femmes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, ils sont accablants et nous avons le devoir de réagir collectivement.



***Le Violentomètre : outil pédagogique destiné aux jeunes femmes (15/25 ans).**

Réglette plastifiée qui porte le n° Vigilances Femmes Info 3919 se présente comme un double décimètre gradué du vert (tout va bien) au orange vif (demande de l'aide) lorsque ton petit ami « menace de diffuser des photos intimes de toi », « t'oblige à regarder des films porno », « t'oblige à avoir des relations sexuelles ». Permet aux jeunes filles de se questionner sur leur relation amoureuse en décryptant la présence ou la menace de violences sexistes ou sexuelles dans le jeune couple.

VIOLENCES CONJUGALES

Suis-je victime de violences conjugales ?

Les violences conjugales peuvent être physiques (bousculer, frapper avec la main, le pied ou un objet, griffer, mordre, attacher, tirer les cheveux, brûler), psychologiques (dévaloriser le comportement, l'apparence, les qualités et capacités, ne pas adresser la parole, menacer de se suicider, ou de tuer, faire du chantage affectif, empêcher de travailler ou de voir les proches, contrôler la communication avec les autres), verbales (insulter, crier), sexuelles (violer, attoucher), économiques (empêcher d'utiliser le salaire, contrôler les dépenses, ne pas payer de pension alimentaire, la rendre solidaire de dettes contractées sans son accord), administratives (voler les papiers d'identité ou documents administratifs indispensables : permis de conduire, bulletins de salaire).

Que faire en cas de violence ?

La première démarche à effectuer est le dépôt d'une plainte auprès des services de la Police nationale ou en écrivant directement au Procureur de la République.

Qu'une plainte ait été déposée ou non, il est important de faire constater par un médecin les violences subies à la fois physiques et psychologiques.

Le certificat médical de constatation est un élément de preuve utile dans le cadre d'une démarche judiciaire.

Tout médecin peut délivrer un certificat mentionnant une Incapacité Totale de Travail (ITT). On peut avoir une ITT même si on ne travaille pas.

Que dit la loi ?

Le Code pénal distingue différentes infractions renvoyant à ces comportements et le législateur prévoit des mesures de protection des victimes de ces violences.

Sur le plan civil, la loi permet à l'époux ou son conjoint victime de violences conjugales de saisir en urgence le juge aux affaires familiales pour solliciter l'éviction de son conjoint du domicile familial.

Sur le plan pénal, le législateur a pris en compte l'absolue nécessité de prévenir les violences commises au sein du couple en faisant du lien affectif entre l'auteur des violences et la victime une circonstance aggravante des faits de violence.

Qui dois-je appeler ?

- Le 17. Numéro à contacter à tout moment (7/7, 24h/24h)
- Le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation. Accessible 7 jours sur 7, de 9 heures à 22 heures, du lundi au vendredi et de 9h à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés. Il est invisible sur les factures.
- Le « 08 victimes » (08 842 846 37). Un numéro dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement peuvent contacter le 08 Victimes, 7 jour/7, de 9h à 21h. Ce numéro est non surtaxé.

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

INFORMATION JURIDIQUE - accès aux droits

Ordre des Avocats

Hôtel de Ville les lundis (tous les 15 jours)
de 14h à 16h sur RV au 02 48 57 80 00

CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles)

6B rue du Pré Doulet - 18 000 Bourges - 02 48 24 00 19
Confidentiel, anonyme et gratuit

CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)

Lieu d'information et d'écoute pour connaître ses droits et obligations et sur les moyens de faire valoir ses droits

Le CDAD permet également aux personnes disposant de ressources modestes de bénéficier d'un bon de consultation gratuit auprès d'un professionnel du droit en son cabinet

Permanences :

Palais de justice de Bourges - 8, rue des Arènes - 18 000 Bourges - **02 48 68 33 83**

Sur RV : lundi de 9h à 12h / jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Sans RV : jeudi de 9h à 12h

Hôtel de ville de Bourges et mairies annexes

Sur RV au 06 07 66 96 43

Hôtel de ville : vendredi de 14h à 16h

Asnières : pas de jours fixes

Sans RV

Chancellerie : mardi et vendredi de 9h à 11h30 / Val d'Auron :

1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 11h30

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

AVIF 18 - association Relais Enfance et Famille

Soutien psychologique aux personnes victimes de violences, aussi bien les adultes que les enfants
2, rue du Pré Doulet - 18 000 Bourges - **02 48 70 02 72**

Le S.A.V.I 18 de l'association Le Relais

Service gratuit et confidentiel d'aide aux victimes pour soutenir ces personnes dans leurs démarches à travers un soutien juridique, un soutien social, un soutien psychologique et/ou un hébergement d'urgence.

12, place Juranville - 18 000 Bourges - **02 48 65 66 24**

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

116 006 : un numéro national d'aide aux victimes pour une écoute et un accès privilégié aux associations locales

Correspondant social au sein du Commissariat - Irina BARNIER - 02 48 25 77 86

Pour rendez-vous ou renseignements

Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h / Jeudi de 9h à 12h / Vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Appelez le 115 SAMU Social

L'hébergement d'urgence est porté par l'association Le Relais

SIAO 18 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

54, avenue Marx Dormoy - **02 46 59 15 13**

POUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES AVEC UN CONTEXTE D'ADDICTIONS

Appeler l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 18) pour un suivi des enfants témoins et de l'entourage au **02 48 70 79 79**





LES ATELIERS À VOLONTÉ AUX POINTS RENCONTRE JEUNES

Parmi les animations proposées par les Points Rencontre Jeunes (PRJ) de Bourges aux jeunes Berruyers, les ateliers permettent de découvrir ou de pratiquer des activités très variées dans une ambiance agréable et dans la bonne humeur.

Les Points Rencontre Jeunes (PRJ) de Bourges sont des lieux où les jeunes de 11 à 25 ans habitant Bourges peuvent profiter, gratuitement ou à prix attractif, d'espaces de jeux, de convivialité, d'ateliers, d'activités sportives et de sorties. Pour y accéder, il suffit de s'inscrire gratuitement à votre arrivée.

Quel atelier êtes-vous ?

De nombreux ateliers permettent de tester, de découvrir ou de pratiquer régulièrement et gratuitement un loisir, un sport et / ou une autre activité en compagnie d'autres jeunes et sous l'encadrement d'animateurs ou de professionnels.

Et parmi les thématiques proposées, il y en a forcément une qui vous plaira. Alors qu'attendez-vous pour vous lancer ? Découvrez maintenant quelle activité pourrait vous plaire et inscrivez-vous par téléphone, ou venez sur place pour en savoir plus.

Vous avez envie de tester la musculation, ou juste envie de prendre soin de vous, sur des équipements sécurisés tout en étant conseillé sur les gestes et les techniques adaptées pour vous ?

Vous êtes plutôt

« **ATELIER MUSCULATION ET PRÉVENTION SANTÉ** »

Rendez-vous :

> au PRJ Chancellerie les mardis et jeudis de 18h à 20h en période scolaire

> au PRJ Val d'Auron tous les mercredis de 17h à 19h en période scolaire



Apprendre à organiser, planifier de petits ou grands événements en équipe vous tente, ou vous avez une idée d'évènement en tête que vous souhaitez concrétiser ?

Vous êtes plutôt

« **ATELIER EVÈNEMENTS** »

> au PRJ Chancellerie les mercredis et samedis de 18h à 20h, et à la demande des jeunes en période scolaire

RENSEIGNEMENT/INSCRIPTIONS :

> PRJ Chancellerie – Rue Louise Michel – 02.48.70.74.87

> PRJ Val d'Auron (Sud) – Rue de Lazenay – 02.48.20.68.63

> PRJ Aéroport (Sud) – Avenue Rolland Garros – 02.48.20.01.87

> PRJ Pressavois – Rue Théophile Gautier – 02.48.70.26.13

Le Service Jeunesse au 02.48.57.83.31 ou 07.87.25.56.16

Le programme et l'ouverture des PRJ respectent les consignes sanitaires en vigueur.

Vous voulez vous engager pour l'environnement et la planète, participer concrètement à sa protection dans votre quartier ?

Vous êtes plutôt

« **ATELIER ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE** »

> au PRJ Chancellerie les mercredis de 14h à 18h, et le samedi à la demande des jeunes, en période scolaire



Vous vous déplacez à vélo, ou vous avez envie de rouler en sécurité sur ses deux roues en le réparant et en le chouchoutant ?

Vous êtes plutôt « **ATELIER VÉLO** »

> au PRJ Chancellerie les mercredis et samedis de 14h à 17h, en période scolaire



Apprendre la musique, chanter ou jouer d'un instrument vous attire, ou vous êtes déjà passionné ?

Vous êtes plutôt « **ATELIER MUSIQUE** »

> au PRJ Chancellerie les mercredis et samedis de 14h à 16h30, en période scolaire

> au PRJ Val d'Auron tous les mercredis et samedis en période scolaire de 16h à 18h

Et /ou « **ATELIER MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)** »

> au PRJ Val d'Auron du mardi au samedi de 17h à 20h en période scolaire



Connaître les gestes et les réflexes pour vous sentir davantage en sécurité dans la rue et au quotidien ?

Vous êtes plutôt « **ATELIER SELF-DÉFENSE** »

> au PRJ Pressavois le vendredi de 18h à 20h pendant les vacances scolaires



L'envie de vous dépenser dans une activité sportive et de vous défouler sur un ring ?

Vous êtes plutôt « **ATELIER BOXE** »

> au PRJ Pressavois le mercredi de 18h à 20h pendant les vacances scolaires



Vous voulez faire rimer alimentation avec santé, plaisir et bonne humeur ?

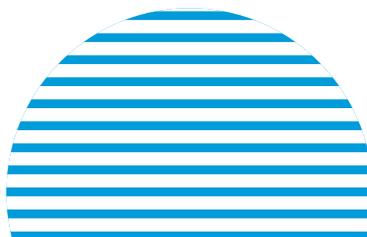
Vous êtes plutôt

« **ATELIER CUISINE ET NUTRITION** »

(atelier suspendu en raison du contexte sanitaire)

> au PRJ Chancellerie ponctuellement

> au PRJ Val d'Auron en période scolaire une fois par mois au PRJ (par un animateur), en période de vacances scolaires une fois par semaine au centre social du Val d'Auron (animé par le « Pôle Nutrition »). Horaires variables.



Respecter le bon usage des aménagements cyclables

Des travaux de rénovation des aménagements cyclables ont été engagés depuis le début du mois de septembre dans tous les quartiers de la Ville. Ainsi de nombreuses bandes cyclables ont été remises en état, ainsi que les sas et les logos vélos. L'objectif est qu'ils soient bien visibles pour les cyclistes comme pour les automobilistes.

En effet, ces aménagements sont faits pour sécuriser le cycliste vis-à-vis de l'automobiliste. Par exemple, les sas permettent aux cyclistes de se positionner devant les voitures, au niveau des feux tricolores. Cela leur permet ainsi d'être mieux vus au moment du démarrage et de leur faciliter la traversée du carrefour.

**Piéton, cycliste, automobiliste...
tout le monde doit respecter le code de la route !**

Cependant, pour que ces aménagements soient protecteurs, il est nécessaire que tout le monde respecte les règles du code de la route qui lui incombe et cela vaut autant pour les automobilistes, les cyclistes que pour les piétons. En effet, ce sont souvent le non-respect de ces règles qui engendrent des conflits qui peuvent conduire à des accidents.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE COHABITATION

- > les automobilistes ne peuvent pas se placer sur les sas vélo en attendant le passage du feu au vert. Cet espace est réservé aux cyclistes.
- > les automobilistes ne peuvent pas rouler sur les aménagements cyclables et encore moins stationner dessus, même de façon temporaire.
- > les cyclistes de plus de 8 ans n'ont pas le droit de rouler sur les trottoirs. Ces derniers sont réservés aux piétons et en zone piétonne, les cyclistes doivent rouler à l'allure du pas.
 - > les cyclistes doivent laisser la priorité aux piétons sur les traversées piétonnes, au même titre que les automobilistes.
 - > les cyclistes peuvent franchir un feu rouge ou emprunter un sens interdit uniquement si la signalisation au carrefour le leur permet.
 - > les piétons ne doivent pas circuler sur les aménagements cyclables.
 - > les piétons doivent traverser les rues aux endroits dédiés.

De nouveaux aménagements à venir

Dans les semaines qui viennent, de nouveaux types d'aménagement vont apparaître à Bourges :

LE CHAUCIDOU : le premier sera expérimenté rue Camille Desmoulins. Il s'agit d'un aménagement composé d'une voie centrale unique réservée aux voitures et de deux bandes cyclables de part et d'autres, pour les cyclistes. Les voitures roulent au centre et peuvent se déporter sur les bandes cyclables pour se croiser.

LE DOUBLE-SENS CYCLABLE, HORS ZONE 30 : jusqu'à maintenant, plusieurs doubles-sens cyclables avaient été installés mais principalement en zone 30. Dans certaines voies à sens uniques va être donnée la possibilité aux cyclistes de les emprunter à l'inverse du sens de circulation automobile. Cela ne sera possible que dans les voies où les panneaux de signalisation l'indiquent. Ont été choisies les voies dans lesquelles la sécurité des cyclistes et des automobilistes est assurée, notamment en termes de visibilité réciproque. Il est bien sûr demandé aux cyclistes de respecter les voies où cela sera autorisé et de ne pas le faire dans celles où cela restera interdit.

L'objectif de ces aménagements est de compléter le maillage des voies cyclables déjà aménagées et notamment de relier certains aménagements entre eux pour créer de nouvelles continuités.

De la communication sera régulièrement réalisée pour expliquer ces nouveaux types d'aménagement et les règles à respecter pour que chaque type d'utilisateur l'emprunte correctement et que chacun d'entre eux puisse se déplacer en toute sécurité.



QUESTION À

RÉGIS MAUTRÉ,
Conseiller municipal, référent Vélo
pour la Ville de Bourges

**LE VÉLO DANS LES GRANDES ET MOYENNES
AGGLOMÉRATIONS EST UN SUJET QUI SUSCITE
DE NOMBREUX DÉBATS.**

**QUELLE EST LA POSITION DE L'ÉQUIPE
MUNICIPALE À CE SUJET ET QUELLE SERA
LA PLACE DU VÉLO À BOURGES ?**

« Elle sera de plus en plus importante. Toutes les mobilités douces se développent, à savoir le vélo mais également le vélo à assistance électrique, la trottinette électrique, le gyropode... Il est indispensable que les aménagements, au niveau de la ville, suivent avec des voies réservées à ce type de déplacements.

Notre idée n'est pas de bannir la voiture en ville même si, en parallèle, nous proposons d'ouvrir de nouvelles voies à la piétonisation. C'est le cas de la rue Moyenne, qui sera un axe important pour toutes les mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, navette de bus...). En effet, la voiture n'aura plus vocation à traverser l'hyper-centre mais elle garde sa place en contournant le centre-ville et en stationnant à proximité avec des aménagements spécifiques.

Nous avons engagé une vraie réflexion sur l'ensemble de la circulation avec, il est vrai, cette priorité sur la circulation douce. C'est notre objectif !

Au travers du plan vélo intercommunal une attention particulière sur les déplacements pendulaires sera portée c'est à dire les trajets quotidiens des personnes de leur domicile à leur lieu de travail et inversement. L'accès des zones d'activités nécessite une étude. Avec le développement de l'assistance électrique, les gens iront travailler plus loin en utilisant des alternatives à la voiture. Nous collaborons sur ce sujet avec l'agglomération. Il y a quelques semaines, une réunion de concertation a eu lieu pour envisager la création d'un axe partagé chemin de Villeneuve.

J'insiste sur un dernier point car, en tant qu'élus, nous sommes très souvent interpellés par la population sur la présence des vélos sur le trottoir. Je rappelle que cette pratique est strictement interdite.»



5 bonnes raisons de se ^(re)mettre au vélo



C'est économique

À l'usage, un vélo n'occasionne quasiment aucun frais. L'entretien et la réparation sont très simples. On peut choisir de se tourner vers un professionnel ou apprendre à le réparer soi-même, notamment grâce aux ateliers de l'association « Mon Cher Vélo ».

Pour ceux qui n'ont pas encore de vélo ou qui ne peuvent pas en acheter, Agglobus propose une formule de location. Vous pouvez emprunter gratuitement un vélo ou bien louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour 30 € par mois. Depuis le mois d'octobre, 20 nouveaux VAE sont disponibles. C'est l'occasion de tester l'assistance électrique et de prendre de nouvelles habitudes de déplacement.

Et si vous envisagez de vous équiper bientôt, il existe de nombreuses références, en achat neuf et sur le marché de l'occasion. Il y en a pour toutes les bourses et pour toutes les envies. En 2019, les Français ont dépensé en moyenne 364 € pour un vélo et 1 749 € pour un vélo à assistance électrique. Grâce aux différentes primes, cela devient encore plus abordable. Et si les trajets à vélo viennent en remplacement de l'usage de la voiture, l'investissement sera très rapidement rentabilisé. Pour vos trajets quotidiens cet hiver, un pantalon imperméable et une cape de pluie pourraient aussi être vite rentabilisés...

C'est bon pour la santé

Que vous pédaliez pour vous promener ou pour aller au travail tous les jours, faire du vélo reste une activité physique. Les bienfaits de ce sport sont nombreux : **réduction du stress et de l'anxiété, amélioration du sommeil, limitation des risques de dépression, de maladie cardiaque et de diabète de type 2, etc.**

La pratique du vélo améliore la coordination, l'équilibre et la force musculaire, ce qui réduit les risques de chutes, notamment chez les personnes âgées. Et le temps passé dehors à faire du vélo augmente l'exposition à la lumière naturelle, un besoin vital pour l'organisme.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) elle-même recommande l'activité physique durant les déplacements. Le vélo est un sport doux, qui allie l'utile à l'agréable. Et selon l'étude d'un doctorant de Portland, rouler à vélo rendrait tout simplement plus heureux ! Alors pourquoi s'en priver ?

C'est rapide

Les spécialistes de la mobilité s'accordent à dire que, jusqu'à 6 km en milieu urbain, le vélo est le mode de déplacement le plus rapide. Il est imbattable en porte à porte, il permet de se garer au plus proche de son point d'arrivée ou de faire un achat rapide chez les commerçants du centre-ville.

Car oui, il est tout à fait possible de se déplacer à vélo pour faire ses courses ! Un sac à dos, un panier à l'avant, des sacoches ou une remorque sont autant d'options faciles à mettre en place pour transporter ses achats.

C'est écologique

Le vélo est un mode de transport résolument écologique. **Pas de rejets de gaz à effet de serre, de micro-particules, ni d'émanations toxiques** : la pratique cycliste apaise la ville et améliore la qualité de vie. En outre, le vélo est silencieux et **préserve l'environnement sonore**.

La fabrication d'un vélo neuf nécessite nettement moins de matières premières que les autres véhicules. Seules les batteries des VAE ont une empreinte carbone plus importante, mais ce n'est rien en comparaison d'autres produits, notamment high-tech, nécessitant de nombreux métaux rares. Le vélo, même à assistance électrique, est une alternative majeure de lutte contre le changement climatique et contre la pollution.

C'est la découverte et la liberté

Le vélo permet à tous, quels que soient l'âge ou la situation personnelle, d'être autonome et de ne pas dépendre d'un tiers pour se déplacer. Chacun peut se rendre où il veut et quand il veut, sans contrainte... sauf celles de respecter les règles du code de la route.

Ouvert sur le monde, le vélo permet d'interagir avec les passants, de s'arrêter pour discuter, de redécouvrir son territoire sous un autre angle. **Sur les chemins balisés du canal de Berry à vélo ou de la Loire à vélo**, les cyclistes profitent du paysage à leur rythme. Et pour les passionnés, **les 16 itinéraires EuroVelo proposent 90 000 km de routes cyclables**, pour sillonner l'Europe.



Consultation publique sur le « Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement »

La Ville de Bourges a rédigé son « Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement ». C'est un document réglementaire dans lequel est indiqué le programme d'actions qui va mettre en œuvre ces 5 prochaines années pour réduire le bruit de la circulation automobile sur les axes dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules par jour.

Les Berruyers sont invités à faire part de leurs remarques sur ce document, à partir du 1^{er} novembre 2020 et pendant 2 mois. **Toutes les modalités de la consultation sont disponibles sur le site internet de la Ville de Bourges : www.ville-bourges.fr.**



LES "DEBOUTS DE LA CULTURE"

ACTE I FIN NOVEMBRE



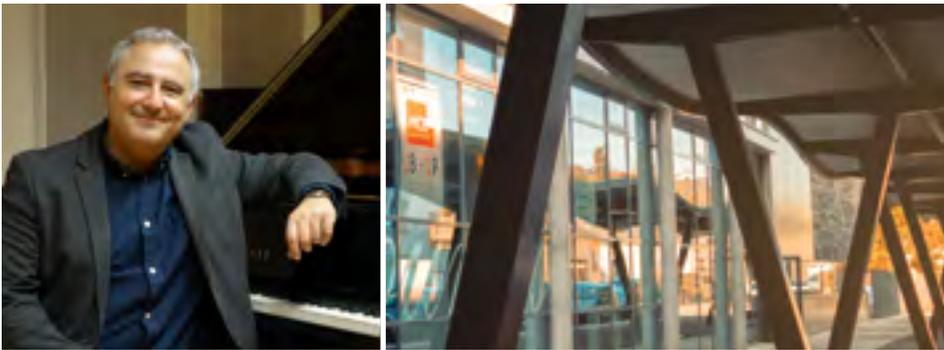
Après le lancement de l'opération le 13 septembre dernier, les acteurs de la Culture se réuniront le 28 novembre pour co-construire la politique culturelle pour Bourges.

Le samedi 28 novembre, l'auditorium de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA) résonnera des réflexions des acteurs berruyers de la Culture, à l'occasion des « **Debouts de la Culture** ». Participant sur invitation, les représentants des institutions culturelles et artistiques et des associations y travailleront avec les élus municipaux à la co-construction du projet culturel de Bourges.

Une journée de réflexion

La journée s'organisera en trois temps. Le matin, un forum sur le thème des enjeux d'une politique culturelle locale réunira un plateau d'invités extérieurs, afin d'ouvrir les horizons de réflexion en mêlant visions d'experts et de généralistes. L'après-midi sera rythmée par des ateliers de travail autour de la politique culturelle à adopter pour Bourges, puis par la restitution d'une étude commandée par la Ville de Bourges à l'agence d'ingénierie culturelle « Le troisième pôle » sur « Le devenir des salles de spectacle municipales de Bourges » (auditorium du Conservatoire théâtre Jacques Cœur, Le Hublot). Cette étude vise notamment à réaliser des préconisations sur le mode de gestion et l'usage futur de l'auditorium du Conservatoire, lorsque celui-ci sera libéré par la Maison de la culture courant 2021.

Pour prolonger et enrichir la réflexion de la Ville, cette 1^{ère} édition des « **Debouts de la culture** » du 28 novembre pourra être rééditée à l'avenir afin de constituer le socle de **la candidature de Bourges au titre de « Capitale européenne de la Culture » en 2028, objectif ambitieux dévoilé en septembre** par Yann Galut, Maire de Bourges. L'objectif : élaborer un grand projet de territoire qui redonne de la fierté aux habitants, fédère les énergies, développe l'attractivité de Bourges et fasse rayonner la ville en France et en Europe.



Changement de direction au Conservatoire

Un nouveau directeur a pris ses fonctions à la tête du Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre de Bourges début septembre, avec un projet d'établissement mêlant innovation, rencontres, ouverture et partage.

Originaire de Limoges, William Bensemhon nourrit et entretient depuis toujours une grande passion pour la musique. Ses instruments ? « **La clarinette puis le piano** ». Attiré très tôt par l'envie d'enseigner, il devient professeur à 18 ans, passe le Certificat d'Aptitude à 22 ans, avant de suivre une formation de directeur et d'obtenir le concours correspondant, dans le but de pouvoir monter des projets de plus en plus ambitieux « **toujours dans la collaboration et la transversalité** ».

Attiré par la diversité des disciplines enseignées au Conservatoire berruyer, le nouveau directeur souhaite « **y insuffler une vraie innovation pédagogique, en lien avec une saison artistique mêlant les artistes, élèves et professeurs... Bourges symbolise pour moi une attractivité culturelle, avec le Conservatoire et un patrimoine assez fabuleux. A nous de faire de ce lieu un espace de vie accueillant pour tous les publics, mais aussi via des actions de sensibilisation culturelle sur le terrain dans de nombreux quartiers de la ville.** »



Bourges, en route vers la capitale européenne de la culture 2028

Chaque année en Europe, deux villes sont mises à l'honneur en tant que Capitale Européenne de la Culture.

La prochaine ville française à recevoir ce titre sera honorée en 2028.

Bourges, terre de culture, terre d'artistes. Fort de sa riche histoire et d'un quotidien empreint de culture, la ville de Bourges a tous les atouts pour relever ce défi. La nouvelle municipalité a décidé d'engager la ville sur le chemin d'une candidature à l'issue d'un échange très positif avec de nombreux acteurs culturels berruyers le 5 septembre dernier.

Cette candidature s'appuiera sur l'accueil et la résidence d'artistes, sur le développement de la diversité culturelle et la transdisciplinarité.

Un comité de pilotage pour la candidature "Bourges capitale européenne de la culture 2028" a été mis en place et se réunit régulièrement.

Le lancement officiel de cette candidature est prévu au printemps prochain.

LE "1% ARTISTIQUE" DE LA MAISON DE LA CULTURE PREND DE LA HAUTEUR



La Ville de Bourges a sélectionné l'artiste qui réalisera le « 1% artistique » de la future Maison de la Culture (MCB2). Le projet retenu invite à changer de regard sur le site et ses alentours, mais aussi à explorer le centre-ville.



Fin 2019, une commande publique était lancée pour inviter les artistes professionnels de tous horizons et de toutes disciplines (littérature, son, design, paysagisme...) à présenter leur vision artistique puis à proposer une œuvre répondant au cahier des charges pour la future Maison de la Culture. L'œuvre devait pour cela se rattacher au quartier environnant la MCB2 et pas seulement au site culturel, tout en créant un lien entre la liaison douce reliant le centre-ville à la MCB2. Seules contraintes techniques : que l'œuvre se situe à l'extérieur du bâtiment et qu'elle nécessite un faible entretien.

Le projet d'œuvre de l'artiste Olivier Leroi a rapidement séduit et remporté les voies du jury de sélection qui s'est réuni l'été dernier. Il y associe plusieurs lieux et temporalités. « *J'ai essayé de relier les 3 temporalités des lieux situés place Séraucourt avec 3 « apparitions » taille réelle placées sur les toits de chacun d'eux, pour inviter à lever le regard et attirer l'attention*, explique l'artiste. *Une biche sur la future MCB2 qui a plutôt une énergie féminine, un cerf sur l'ancien bâtiment et son énergie*

masculine, un mouton de Jacob sur le Château d'Eau qui fait le lien avec le Muséum à proximité. Mais l'œuvre comprend aussi d'autres éléments : une « forêt associée » dans les environs de Bourges qui accueillera des échanges verbaux ou créatifs qui seront retranscrits dans un livre-souvenir, une carte de la ville répertoriant les animaux représentés dans son architecture. » Un comité de suivi, composé des services de la Ville, se réunit tous les mois pour accompagner l'avancée du projet.

LE 1% ARTISTIQUE

Le dispositif « 1% artistique » a été mis en place en 2002 dans le but de soutenir les artistes et de sensibiliser le public à l'art contemporain. Il impose que les collectivités locales consacrent 1% du budget hors-taxes de toutes les constructions immobilières publiques à une création artistique.



ADAPTATION : Georges Buisson - INTERPRÉTATION : Mireille Braun, Jean-Pierre Gallien, Yves Blet, Yves Bourdon - Association « Paroles Publiques » [en partenariat avec les Musées de Bourges]

HÔTEL DE VILLE DE BOURGES (Salle des mariages) - Jeudi 19 novembre 19h
(Entrée libre. Réservation obligatoire : 02 48 57 82 45)

Lecture théâtralisée D'habiles ouvriers !

D'après le roman de George Sand : *Le Compagnon du Tour de France*

De la relation d'amitié entre George Sand et Agricol Perdiguier, naîtra un roman : *Le Compagnon du Tour de France*. L'artisan a effectué son tour de France et publié ses mémoires. Une importante correspondance reliera la romancière à l'ouvrier charpentier et plusieurs rencontres forgeront un grand respect mutuel. C'est dans une de ses lettres que George Sand confiera à son ami, le 20 août 1840 :

- C'est dans le peuple et dans la classe ouvrière surtout qu'est l'avenir du monde...

George Sand décide alors d'écrire un roman qui mettra en scène les us et coutumes des maîtres compagnons. Elle relate dans cette fresque les habitudes de ceux qui effectuent, comme un rituel initiatique, leur tour de France pour parachever leur formation. Le roman développe, en outre, une intrigue amoureuse soumise à la pression de la différence de classe. Il propose aussi un débat sociétal entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste. Il aborde également les us et coutumes du compagnonnage français. Il sera publié à la fin de l'année 1840, sept ans avant la Révolution de février 1848. L'adaptation qui en a été faite privilégie le rapport à l'artisanat d'art et donne la part belle à la théâtralité de l'œuvre.

Assises du sport le 12 décembre : écouter, partager avant de décider

Le sport berruyer se retrouve au Creps pour envisager l'impulsion à donner pour les six prochaines années.



Le sport à Bourges c'est quelque 180 associations et 21.000 licenciés ce qui situe notre ville dans le haut du tableau des cités de cette importance. Sans compter les milliers d'adeptes du sport santé qui font leur jogging autour du Lac, les cyclistes de La Trouée Verte, les adeptes de la gym volontaire, de la natation ou les acrobates du skatepark. La ville consacre, au sport, 2.352.209 € en fonctionnement (une très large majorité sous forme de subventions) et 2,6 millions en investissement, au niveau de son budget. Ce qui vaut à Bourges une reconnaissance internationale avec son équipe féminine de basket, trois fois championnes d'Europe mais aussi des clubs évoluant au plus haut niveau national (athlétisme, natation, gymnastique, judo...) dont certains sportifs sont dans une démarche de préparation et de qualification aux JO. Et cerise sur le gâteau, en novembre 2019, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, labellisait notre ville « **Terre de Jeux** » et en octobre 2020 « **Centre de préparation des Jeux** ». Concrètement six sites de Bourges (**Creps, salle d'escrime du stade Jacques Rimbault, plan d'eau du Val d'Auron, complexe Pierre de Coubertin, Prado, centre nautique**) pourront accueillir des délégations étrangères pratiquant neuf disciplines. Tout serait donc « presque » parfait, pour une ville moyenne, comme Bourges. Mais il y a quand même des situations paradoxales. Le stade Alfred Depège qui avait postulé a été recalé, illustrant ainsi des installations vieillissantes voire vétustes. On pense à la piste d'athlétisme, aux vestiaires, aux tribunes. Mais aussi, quelques situations étonnantes, comme la présence de deux clubs de foot en National 2. Le public de la région attend plutôt un grand club capable d'évoluer, au moins au niveau 1 national. La présence de grands événements comme la venue des féminines du PSG ou celle de Lyon ont prouvé, l'appétit des aficionados du ballon rond, pour le très haut niveau. Dès sa prise de fonction le maire a annoncé sa volonté de faire évoluer la situation, avec la nomination d'un médiateur, en l'occurrence, Patrick Dorie.

Il y a, par ailleurs, pléthore d'associations : « **c'est une richesse de voir que l'on peut presque tout pratiquer, à Bourges. Il y a même une forte demande de créations.** » souligne l'adjoint aux sports, Renaud Mettre, bien conscient que bon nombre d'installations ont bien mal vieilli : « **Le stade Jean Brivot est vraiment, salle multisport exceptée, en triste état.** »

Autant dire qu'en ce début de mandature, il est important de trouver un fil conducteur pour les années à venir. Pour Renaud Mettre « **Il faut que tout le monde participe à ce chantier, les grosses structures comme les plus petites. Dans ces dernières l'effort des bénévoles est aussi intense que dans les clubs de haut niveau.** »

Voilà comment est née l'idée des assises du sport qui auront lieu le 12 décembre prochain au Creps.

La volonté est claire : « **Comment vivre et pratiquer le sport ensemble, sur le territoire. Comment l'accompagner au mieux. Financièrement bien sûr car les associations vont beaucoup souffrir de la crise sanitaire actuelle. Faut-il revoir les modalités d'attribution des subventions en y introduisant des nouveaux critères, comme la pratique du sport féminin ? L'accompagnement des sportifs de haut niveau... Quels projets pour les infrastructures actuelles et à venir ?** »

Le chantier est lancé, il reste quelques semaines pour peaufiner ce que seront les débats !



3 QUESTIONS À RENAUD METTRE Maire-adjoint délégué aux sports

COMMENT VOYEZ-VOUS CES ASSISES DU SPORT ?

Il ne s'agit pas d'un one man show, ni d'une opération de com ! Tout le monde doit pouvoir s'exprimer, les grosses structures comme les plus petites. Nous devons construire l'avenir du sport, dans notre ville, ensemble.

COMMENT COMPTEZ-VOUS SENSIBILISER LES SPORTIFS À CES ASSISES ?

Ce sera un moment important pour l'ensemble du monde sportif berruyer qui se mobilisera fortement, je n'ai aucun doute là-dessus. J'ai déjà rencontré une cinquantaine d'associations. A la fête des associations j'ai eu d'autres contacts. Enfin il y aura la création d'un logo pour identifier et valoriser cet événement auprès des media locaux et des associations sportives. Et bien sûr des invitations.

VERRA-T-ON, BIENTÔT, UN PARCOURS SANTÉ ?

Je reconnais qu'il y a cette lacune pour la pratique du sport santé. La demande est bien prise en compte. Un conseiller municipal a été plus spécialement désigné pour étudier les besoins et trouver des sites.



15 NOVEMBRE : COURSE À PIED le Tour du Lac aura bien lieu en respectant les normes sanitaires



L'an passé le 32^e Tour du Lac avait encore battu des records de participation avec 1347 adultes et un millier d'enfants. Il est vrai que l'association organisatrice, l'ASAB, se démène pour améliorer chaque année son épreuve.

Cette année les conditions ont quelque peu changé. Pourtant les organisateurs ont remonté les manches pour que le 33^e Tour du Lac ait bien lieu. L'ASAB donne rendez-vous, le 15 novembre, aux joggeurs. Pour des raisons sanitaires que chacun comprendra il y aura, toutefois plusieurs modifications. C'est ainsi que les courses pour enfants sont supprimées.

En revanche, on courra en individuel ou sur 1, 2 tours (5, 500 km et 11 km) ou encore sur la plus grande distance qui passe par le golf (Xtragolf, 14, 500 km). Voire en duo sur un tour. Les départs seront échelonnés et la participation limitée à 1.000 concurrents. « **On va courir en totale autonomie, les épreuves seront**

étalées sur la matinée permettant ainsi le respect des règles de distanciation. Il n'y aura ni épreuves pour les enfants, ni garderie, pas de ravitaillement pendant la course, pas de vestiaires, ni sanitaires, » précisent les organisateurs de l'épreuve.

Et si d'ici là, les conditions sanitaires devenaient drastiques, il est prévu une course virtuelle. « **La vie doit continuer, le sport c'est vital.** ». Les modalités pratiques seront divulguées en temps utile, sur le site de l'organisation ou de Protiming.

Les participants pourront aider cette année une nouvelle association caritative, " La Fabrique à Sourire ", qui œuvre pour les enfants, à la pédiatrie de Bourges. Début des compétitions à partir de 9h30, au Lac, place Mendès-France.

ASSOCIATIONS À LA UNE



Toutes les petites infos, anecdotes et autres histoires qui animent notre ville et rendent la vie palpitante...

ÉVÉNEMENTS

BOURSE AUX JOUETS

La traditionnelle bourse aux jouets organisée au **collège Jean Renoir, 40 rue des Fileuses**, aura lieu **le samedi 28 novembre, de 9h30 à 16h. Dépôt des jouets : vendredi 27 novembre de 14h à 19h.**



Rencontre dédiée

Les bibliothécaires de Culture et Bibliothèques Pour Tous vous invitent à la rencontre-dédicée avec Caroline Laurent pour son livre : Rivage de la colère, Ed. Les Escales 2020.

Prix Maisons de la Presse 2020, **vendredi 6 novembre à 14h30.**

Maison des Associations, Salle Jean de Berry, 28 rue Gambon, Bourges.
(participation : 4€ ou 6€ dans la limite des places disponibles).

Dans le respect des règles sanitaires et gestes barrières obligatoires.

CBPT18 - 73 rue Mirebeau, Bourges - 02 48 24 97 51 - www.cbpt18fr

bibliothequepour tous18@orange.fr

Concours de nouvelles

Pour sa cinquième édition du concours de nouvelles, l'association « Défense et promotion de la langue française du Cher » accepte les textes dactylographiés. Tous les jeunes de 14 à 25 ans résidant dans le Cher sont invités à proposer leur texte à partir **du 1^{er} octobre et jusqu'au 31 décembre** suivant le thème à découvrir sur le site de l'association. Toutes les informations pour participer se trouvent sur le site à l'adresse suivante : **www.langue-francaise-cher.fr** page NOS ACTIONS rubrique Concours. Nombreux lots offerts aux cinq premiers.

Voyage en Russie

L'association « France Russie » organise **un voyage en Russie du 23 mai au 3 juin 2021**, dans la ville d'Yochkar-Ola, ville jumelée avec Bourges.

Pour les personnes intéressées, téléphoner au 02 48 20 07 70 ou 06 64 82 06 93.



ACTIVITÉS

Activités saison 2020-2021 de l'Association de quartier Justices-Pijolins Bourges

LUNDI

Atelier libre : (Pergamano, broderie Hardanger, tapisserie...)*

Théâtre d'improvisation (niveau confirmé)

19h / 21h · Local AJP, 32 rue du Parc

Participation : 60 € / trimestre + 15 € d'adhésion Inscription : à partir du lundi 21 septembre 19h

Renseignements : Caroline : 06 50 45 57 70

MARDI

Scrabble :

15h / 18h · local AJP 32 rue du Parc · Participation : 15 € d'adhésion ·

Inscription : à partir du mardi 22 septembre 15h

Marche :

9h à 10h/10h30 · Lieu suivant planning · Participation : 15 € d'adhésion

Inscription : à partir du mardi 22 septembre 9h · Renseignements : Alain, Martine : 02 48 50 22 87

Gym posturale (avec l'association de gymnastique volontaire GVL) *

MERCREDI

Jeux de cartes et de société*

Patchwork *

JEUDI

Cours de coupe et couture, tricot *

Scrapbooking Européen

14h à 1h · Lieu : local AJP 32 rue du Parc · Renseignements : Dominique : 06 83 68 69 01 Inscription prochaine

VENDREDI

Dentelle aux fuseaux

14h / 18h et 18h / 22h · local 32 rue de Parc

Participation : 55 € / trimestre + 15 € d'adhésion Inscription : à partir du mardi 22 septembre 14h · Renseignements : Catherine : 06 80 63 88 67

MERCREDI ET SAMEDI

Modélisme ferroviaire

15h / 19h local · AJP salle train

Participation : 18 € + 15 € d'adhésion Inscription : à partir du samedi 26 septembre à 15h30 · Renseignements : Gaël : 06 42 72 48 30

SAMEDI

Scrapbooking Américain

(tous les 15 jours) de 9h à 12h et de 14h à 17h · local AJP 32 rue du Parc

Participation : 50 € + 15 € d'adhésion Inscription : à partir du samedi 10 octobre à 9h · Renseignements : Jacqueline : 06 99 82 37 56

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser :

Alain ou Martine PICARD : 02 48 50 22 87

ou associationjusticespijolin@orange.fr

*En attente suivant évolution Covid 19

Ateliers informatiques gratuits pour les seniors

Vous débutez en informatique ? N'attendez plus ! Le Centre Associatif vous propose son aide :

Créer un compte Ameli ou impôts, créer une boîte mails, aide pour toutes vos démarches administratives, scanner, photocopier, impressions et bien d'autres...

Initiations et formations. Cours gratuits : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Centre associatif - Hameau de la fraternité - 29 Rue Louise Michel - Salle 3 Gaia - 02 36 24 14 33 - centre.associatif@sfr.fr - www.centreassociatif.fr

MAJORITÉ

"Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants"

En lieu et place de sa tribune, en hommage à Samuel PATY, froidement assassiné à Conflans St Honorine, la majorité municipale a souhaité reproduire la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, qui fut lue à son intention lors de la cérémonie nationale du 21 octobre 2020.

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie.

Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire, à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confèrent, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fermeté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette oeuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

[...] De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! Et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire, sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! Seulement, pour cela, il faut que le maître lui-même soit tout pénétré de ce qu'il enseigne. Il ne faut pas qu'il récite le soir ce qu'il a appris le matin ; il faut, par exemple, qu'il se soit fait en silence une idée claire du ciel, du mouvement des astres ; il faut qu'il se soit émerveillé tout bas de l'esprit humain qui, trompé par les yeux, a pris tout d'abord le ciel pour une voûte solide et basse, puis a deviné l'infini de l'espace et a suivi dans cet infini la route précise des

planètes et des soleils ; alors, et alors seulement, lorsque par la lecture solitaire et la méditation, il sera tout plein d'une grande idée et tout éclairé intérieurement, il communiquera sans peine aux enfants, à la première occasion, la lumière et l'émotion de son esprit. Ah ! Sans doute, avec la fatigue écrasante de l'école, il est malaisé de vous ressaisir ; mais il suffit d'une demi-heure par jour pour maintenir la pensée à sa hauteur et pour ne pas verser dans l'ornière du métier. Vous serez plus que payés de votre peine, car vous sentirez la vie de l'intelligence s'éveiller autour de vous.

Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser. Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. Il y a un fait que les philosophes expliquent différemment suivant les systèmes, mais qui est indéniable : « Les enfants ont en eux des germes de commencements d'idées. » Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde ; leur âme recèle des trésors à fleur de terre ; il suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur.

Je dis donc aux maîtres pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque, d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années oeuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.

Lettre de Jean Jaurès aux instituteurs - 1907

OPPOSITION

BOURGES, VILLE SPORTIVE

Bourges a toujours été une ville passionnée par le sport. Bourges a été labellisée Terres de Jeux 2024 grâce à l'investissement de toutes et de tous, grâce à l'histoire de nos clubs, à nos équipements sportifs, autour des athlètes professionnels ou amateurs, grâce aux bénévoles des clubs. Ce label peut permettre à Bourges d'accueillir des délégations étrangères dans le cadre de leur préparation lors des Jeux Olympiques Paris 2024.

Le choix des villes retenues définitivement exige un travail conséquent auprès des instances organisatrices. L'enjeu de rayonnement pour notre ville est à ce prix. Les élus et élus de la liste Un Pacte pour Bourges seront aux cotés de celles et ceux qui travailleront dans cet objectif pour obtenir du comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 que Bourges soit choisie. Quelle vitrine pour notre ville !

Ces réjouissances, indispensables en ces temps, ne doivent pas nous faire oublier le quotidien.

Et plus particulièrement la nuit du Jeudi 9 au Vendredi 10 Octobre 2020 au Centre Hospitalier Jacques Cœur. Faute de médecins urgentistes, tous les patients se présentant aux urgences de Bourges ont été renvoyés vers Saint Amand Montrond ou Vierzon.

Cette situation exceptionnelle est une caricature dramatique de l'organisation de notre système de soins d'urgence dans cette période bien particulière liée au virus Covid 19.

La santé publique est certes un besoin pour tous, mais elle est surtout un DROIT ! Quelles mesures ont été prises pour remédier à une nouvelle situation de ce type ? C'est une très mauvaise image pour notre ville. Et cela n'en renforce absolument pas l'attractivité. Même si des travaux de restructurations du service d'urgences de l'hôpital de Bourges sont annoncés, il ne faut plus que cette situation se reproduise.

Groupe un Pacte pour Bourges

Groupe.unpactepourbourges@gmail.com - 07 49 19 47 06

SENIORS SERVICE ANIMATION

Programme du mois de novembre 2020

Renseignements au 02 48 23 25 41 / 02 48 23 25 27

DATE	ACTIVITES	LIEU	HORAIRES	TARIF
 CULTURE				
Mercredi 25	SORTIE MCB " Le 66 ! d'Offenbach "	Auditorium	20h-22h	12 €
Jeudi 26	SORTIE CINÉMA	Cinéma CGR	13h30 à 17h	Entrée cinéma
 ATELIERS MANUELS				
Vendredi 13, 20, 27	LOISIRS CRÉATIFS	Résidence Autonomie Raynal	14h30-16h30	Gratuit
Mercredi 18, 25	BRICO	Résidence Autonomie Guilbeau	14h30-16h30	Gratuit
 ACTIVITÉS SPORTIVES				
Mardi 3, 10, 17, 24	MARCHE NORDIQUE	Parc paysager des Gibjoncs	9h30-11h30	Prix club
vendredi 27	RANDONNEES	Départ à définir	8h30-12h	-
 NUMÉRIQUE				
Jeudi 12 et 19	JEUDI DU NUMÉRIQUE : Prise en main, premiers apprentissages	Hôtel de ville	9h30-11h30 14h-16h	-
 CONVIVIALITÉ				
Vendredi 6	SORTIE LENTILLES	Plaimpied	9h-12h30	4,64 € +10 € visite
Vendredi 27	SORTIE MOF (musée des meilleurs ouvriers de France)	Bourges	14h-17h30	4,64 €

ACCOMPAGNEMENT MINIBUS

vos démarches, vos courses, le personnel de la direction séniors avec vous

Chaque semaine, nous vous déposons à votre demande dans un commerce sur Bourges de 9h à 11h30.

- Mercredi 4 et 18 •
LECLERC (pour les habitants des quartiers nord)
- Jeudi 5 • Marché des Marronniers
- Mardi 10 et mercredi 25 •
LECLERC (pour les habitants des quartiers Sud)
- Vendredi 20 • LIDL
- Jeudi 26 • CARREFOUR (chaussée de Chappe)

- Réservations au 02 48 23 25 24
- Délai d'inscription : 4 jours • Tarif : 4.64€

DATE	ACTIVITES	LIEU	HORAIRES	TARIF
 CONFERENCE HAPPY VISIO				
Mardi 10	« Comment se réinventer une vie : un nouveau métier à 57 ans »	Résidence Autonomie Bailly	15h-16h	-
Jeudi 12	« A la découverte des champignons »	Résidence Autonomie Raynal	15h-16h	-
Mardi 17	« Comprendre et déjouer les arnaques aux offres promotionnelles »	Résidence Autonomie Bailly	15h-16h	-
Jeudi 19	« Léonard de Vinci »	Résidence Autonomie Guilbeau	15h-16h	-
Jeudi 26	« Légumineuses, sources de protéines délicieuses »	Résidence Autonomie Raynal	15h-16h	-



Une pédiatre, rejoint le centre de soins

Le centre de soin infirmier, installé avenue Stendhal, dans le quartier des Gibjoncs, se transforme en centre de santé, avec l'arrivée du Dr Elizabeth DUCROZ.

La pédiatre a pris ses fonctions le 5 octobre dernier, accueillie par Magali BESSARD, Maire-Adjointe à la Santé et à l'égalité femme-homme. « J'ai exercé à Bourges pendant des années en qualité de médecin-pédiatre. J'étais en train de prendre ma retraite lorsque j'ai appris que le centre de soin recherchait des médecins retraités pour s'appuyer sur leur expérience » confie Elisabeth Ducroz. « Sachant qu'il est compliqué pour les mamans de trouver un pédiatre sur Bourges, j'ai pris la décision de proposer mes services ».

Le centre de soin a été réaménagé pendant l'été à hauteur de 110 000€ de travaux pour accueillir à terme 3 cabinets médicaux. La présence d'un pédiatre dans les locaux assure ainsi la continuité avec l'espace parentalité déjà en place et offre un nouveau service à la population.

HORAIRES

- Lundi 14H / 17H30 UNIQUEMENT
(pour les semi-urgences avec prise de rdv le matin même)
 - MARDI/ MERCREDI : 08H30 - 12H30 / 14H - 17H30
- Secrétariat : 02 48 57 82 88



MAURICE RENAUDAT, LE COMBATTANT

LES DATES CLÉS

- 9 août 1924 : naissance à Saint-Georges-sur-la-Prée, dans le Cher
- 1936 : obtention du Certificat d'Études Primaires à l'école de Saint-Georges-sur-la-Prée
- 1943 : création de son entreprise de bûcheronnage et entrée dans la Résistance
- 31 août 1944 : blessure à la bataille de Saint-Hilaire-de-Court
- Septembre 1944 : adhésion au Parti Communiste
- Janvier 1945 : participation à la libération de Royan, la pointe de la Grave et l'Île d'Oléron
- Octobre 1945 : démobilisation
- 1^{er} janvier 1946 : adhésion au Syndicat des ouvriers agricoles puis à la CGT
- novembre 1946 : riveteur monteur à la Précision Moderne (Vierzon), délégation syndicale CGT
- avril 1950 à février 1955 : poste de premier secrétaire fédéral et élu permanent
- 13 juillet 1950 : mariage avec Marguerite
- 1955 à 1965 : tourneur aux Établissements Merlin (Bourges) et délégué du personnel
- 1967 à 1984 : poste de secrétaire général de l'Union départementale CGT
- 1982 à 1987 : présidence du groupe CGT du Conseil économique et social de la Région Centre

À 96 ans, Maurice Renaudat est une mémoire de la Résistance et du syndicalisme berruyer. Portrait d'un combattant.

S'il est un homme d'engagements, c'est bien lui. À 96 ans, il a connu ce que d'aucuns appellent les soubresauts de l'Histoire, celle avec un grand H. Et à l'heure des choix, Maurice Renaudat fera celui de la Résistance puis du syndicalisme. Né à Saint-Georges-sur-la-Prée d'un père ouvrier maçon et d'une mère ouvrière agricole et femme au foyer, le petit Renaudat décroche en 1936, son Certificat d'Études Primaires. « *J'aurais pu continuer au cours complémentaire de Graçay mais cela signifiait des dépenses pour mes parents, il y avait aussi le curé qui voulait que je fasse le Séminaire... Comme nous étions une famille modeste et qu'il était hors de question pour mon père que je suive des études religieuses, j'ai gardé les vaches !* »

« J'allais chercher des tracts[...] pour les distribuer la nuit. »

Son père meurt début 1940, le III^e Reich décrète en juin la Ligne de Démarcation qui traverse le Cher. Maurice a 16 ans, il est charretier « *mais comme je n'aimais pas travailler pour un patron, je monte en 1943 avec un copain, une entreprise de bûcheronnage.* » Cette année correspond aussi à son entrée dans un mouvement de Résistance par l'intermédiaire d'un paysan de Genouilly.

L'engagement se scelle à une table de bistrot, en petit comité. « *C'était une évidence, je ne me voyais pas rester sans agir face à l'oppression et aux conditions de vie imposées par l'occupant.* »

Le bûcheron travaille le jour, le résistant s'active aux heures sombres. « *J'allais chercher des tracts dans un café à Vierzon pour les distribuer la nuit en essayant de ne pas faire aboyer les chiens des fermes* (sourire). » Maurice participe à des embuscades, à la surveillance de voies de chemin de fer « *pour les gars du sabotage* », aux opérations de parachutage d'armes comme celle, en mars 1944, destinée aux groupes FTPF*. Réintégré dans l'armée en 1945 après une grave blessure par les Allemands à la bataille de Saint-Hilaire-de-Court, il sera de la libération de Royan, de la pointe de Grave et de l'Île d'Oléron.

Le combat syndical et l'amour de Marguerite

De retour dans le civil, il fait de cet esprit d'engagement « sa » ligne de conduite et de vie, avec une adhésion et des fonctions au sein de la CGT. « *Ma première carte date de 1946 et je suis toujours à jour de mes cotisations mensuelles, pareil pour le Parti Communiste !* » Son emploi de riveteur monteur à la Précision Moderne (usine de réparation de wagons à Vierzon) devient le lieu de ses nouvelles batailles. Il y est délégué syndical puis, après un mois passé à l'École centrale du PCF à Viroflay, devient permanent d'avril 1950 à février 1955 comme premier secrétaire fédéral. Un autre événement plus intime, marque cette période. « *Le 13 juillet 1950, un vendredi, je me marie avec Marguerite, se souvient-il un brin ému, je crois qu'elle a été contente que je la demande en mariage.* » Ce duo « mythique » pour beaucoup, « *nous étions le seul couple dans le Cher à avoir reçu la Légion d'honneur... si l'honneur veut dire encore quelque chose aujourd'hui* », aura deux enfants, Françoise et Jean-Pierre.

À la création du Musée de la Résistance et de la Déportation

De 1955 à 1965, il revient sur le métier comme tourneur sur métaux, chez Merlin à Bourges, et un poste de délégué du personnel. Suivront d'autres fonctions à différents niveaux, secrétaire général de l'UD-CGT Cher jusqu'à sa retraite en 1984, membre du comité régional Centre CGT ou encore président fondateur de l'Institut CGT d'histoire sociale du Centre. « *La création du musée de la Résistance de Bourges avec Jacques Rimbault puis du musée départemental de la Résistance et de la déportation, en 2010, seront mes derniers combats.* » Quand il pense au passé, le vieux monsieur a (encore) l'œil qui s'allume : la grande grève de 1950 pour une revalorisation salariale, les réunions animées, les négociations serrées, les copains, l'amitié. Du souvenir qui tient chaud au cœur du combattant.

(*) - FTPF, Francs-tireurs et partisans français